

Parcours pour raquettes et place de sport imaginés

A Moutier, le groupe Interface souhaite un développement de l'offre en matière d'activités physiques et de loisirs. Il demande que la commune propose des parcours balisés destinés aux adeptes des raquettes, ainsi que la création d'un terrain multisports à Chantemerle.

Cette année, la neige se montre plutôt discrète... Mais d'une manière générale, le groupe politique Interface constate que les randonnées en raquettes séduisent toujours plus de personnes. «Moutier possède des sites exceptionnels, relève-t-il. Pour favoriser cette pratique et permettre aux non connaisseurs de la région de la découvrir, nous proposons le balisage de sentiers raquettes, par exemple sur la Montagne de Moutier.» L'idée consisterait à offrir des parcours ou des boucles de

différentes longueurs et difficultés. «De tels sentiers balisés sont non seulement utiles pour aiguiller les randonneurs, mais ils permettent également de canaliser le flux de raquetteurs et de faire en sorte qu'ils ne dérangent pas la faune», ajoute-t-il. Plusieurs parcours, ou projets, existent déjà dans la région.

Dans son postulat demandant à la Municipalité de proposer une offre sur son territoire, Interface souligne que l'association Berne Rando pourrait être sollicitée pour l'étude d'itinéraires et le balisage. «Cette offre compléterait bien les infrastructures sportives de la cité et favoriserait également la fréquentation des établissements publics de la ville en général, de la Montagne de Moutier en particulier», concluent les auteurs de la proposition.



CHANTEMERLE *Le groupe Interface y verrait bien un terrain synthétique pour pouvoir pratiquer divers sports.*

(MICHAEL BASSIN)

Dans une autre intervention parlementaire, Interface estime que le terrain engazonné situé à côté de l'école de Chantemerle (en dessus du tennis en goudron) offrirait la possi-

bilité et l'espace nécessaire pour accueillir un terrain multisports comme il vient d'en être créé un à Saint-Imier. Football, basketball, volleyball, unihockey, tennis et au-

tres sports ou activités extérieures pourraient y être pratiqués.

Autre avantage mis en avant par les motionnaires: la structure synthétique du terrain permettrait l'utilisation de cet espace par tous les temps. Et dans la mesure où ce terrain ne couvrirait pas toute la superficie, une partie engazonnée demeurerait. «La création de cette place de sport répondrait aux besoins des écoliers, mais aussi à toutes les personnes désireuses de trouver, dans un même espace, la possibilité de s'adonner à plusieurs sports dans un cadre sécurisé et libre d'accès», estime Interface.

Le texte de la motion indique qu'il serait également judicieux de rénover la partie engazonnée restante ainsi que la place de tennis goudronnée située en contrebas. /mba